

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Seine-Saint-Denis

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 février 2024

L'Assemblée générale 2024 de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques, section de Seine-Saint-Denis, s'est tenue le mercredi 7 février 2024 au 15-17 Promenade Jean Rostand, à Bobigny.

Personnes présentes :

Mme Michèle DUJANY, Présidente Nationale de l'AMOPA,

M. Antoine CHALEIX, IA-DASEN de Seine-Saint-Denis

Mme Nathalie CHAUPRADE,

Mlle Catherine DESAGA,

M. Christian GUEROUT,

Mme Corinne LE MAGE,

M. Pierre LOUAZEL,

M. Nicolas MARTIN,

M. Mustafa OUAICHA,

Mme Christiane RAULET,

M. Christian ROMEU,

Mme Suzanne ROY,

M. François VIGNERON,

M. Jean-Baptiste WEPHRE.

L'ouverture de la réunion est proclamée à 15h30.

Mme Michèle DUJANY a commencé la séance en remerciant les participants pour leur présence, et en proposant à chacun d'entre eux de se présenter.

A l'issue de cette présentation, Mme DUJANY fait le constat de la déshérence de la section de Seine-Saint-Denis. Effectivement, la dernière réunion de son bureau a eu lieu en juin 2022, et la dernière Présidente connue par le bureau national, Mme Geneviève NEUBIG, a cotisé à l'AMOPA pour la dernière année, en 2021. Or selon l'art. 4 alinea 3_des statuts de l'association des membres de l'Ordre des Palmes académiques, la perte de qualité de membre se fait par « radiation, suite au constat par le conseil d'administration du non-paiement de la cotisation annuelle durant deux années consécutives, sauf recours devant l'assemblée générale ».

Sur la base de ce constat, Mme Michèle DUJANY propose, en plein accord avec Monsieur Antoine Chaleix, IA-DASEN de Seine-Saint-Denis, que la réunion se transforme en assemblée générale, comme cela a été fait récemment dans plusieurs sections, afin de constituer un bureau composé de 4 à 6 membres :

- Un Président, élu pour 2 x 4 ans au maximum,
- Un vice-Président
- Un secrétaire et éventuellement son adjoint,
- Un trésorier et éventuellement son adjoint.

Avant de procéder au vote, Mme Michèle DUJANY constate que 11 personnes présentes sont à jour de cotisation et peuvent voter. Mme Suzanne Roy remplit un bulletin d'adhésion et le nombre de votants passe à 12.

La proposition de transformation de la réunion en assemblée générale est mise au vote :

« Qui s'oppose à la transformation de la réunion en assemblée générale ? »

8 votes pour, 4 votes contre.

La résolution est adoptée.

Mme Michèle DUJANY, présidente de l'assemblée générale, demande une personne volontaire pour être secrétaire de séance. Mme Nathalie CHAUPRADE se porte volontaire.

Mme Michèle DUJANY appelle à candidature pour le poste de Président de la section de Seine-Saint-Denis :

M. Jean-Baptiste WEPHRE se porte candidat. Il commence par rendre hommage aux membres présents ou absents de l'ancien bureau, en particulier à son ancienne présidente, Madame Neubig, qu'il avait jadis rencontrée et présente ses projets :

- Relancer le concours de poésie ;
- Mise en place d'un concours d'affiches ;
- Mettre en place le concours « plaisir de dire » sur la Seine-Saint-Denis ;
- Organisation d'une conférence annuelle avec moment musical ;
- Créer un site AMOPA 93, donnant les informations sur l'actualité de la section de la Seine-Saint-Denis ;
- Nouer des relations avec les autres associations de décorés, telles que l'AONM de la Seine-Saint-Denis.

Aucune autre personne ne se porte candidate.

M. Jean-Baptiste WEPHRE est nommé au poste de Président à l'unanimité.

Mme Michèle DUJANY appelle à candidature pour le poste de Secrétaire de la section de Seine-Saint-Denis :

Mme Corinne LE MAGE se porte candidate. Aucune autre personne ne se porte volontaire.

Mme Corinne LE MAGE est nommée au poste de secrétaire à l'unanimité.

Mme Michèle DUJANY appelle à candidature pour le poste de Trésorier de la section de Seine-Saint-Denis :

Mme Christiane RAULET se porte candidate. Aucune autre personne ne se porte volontaire.

Mme Christiane RAULET est nommée au poste de trésorière à l'unanimité.

Mme Michèle DUJANY appelle à candidature pour le poste de vice-Président de la section de Seine-Saint-Denis :

M. Christian GUEROUT se porte candidat. Aucune autre personne ne se porte volontaire.

M. Christian GUEROUT est nommé au poste de vice-Président à l'unanimité.

Mme Michèle DUJANY appelle à candidature pour le poste de Secrétaire adjoint de la section de Seine-Saint-Denis :

Aucune personne ne se porte volontaire.

Mme Michèle DUJANY appelle à candidature pour le poste de Trésorier adjoint de la section de Seine-Saint-Denis :

Mme Nathalie CHAUPRADE se porte candidate. Aucune autre personne ne se porte volontaire.

Mme Nathalie CHAUPRADE est nommée au poste de Trésorière adjointe, à l'unanimité.

Le nouveau bureau étant constitué, Mme Michèle DUJANY suspend la séance à 17h45.

Saint-Denis, le 7/02/2024,

La présidente nationale,
Mme Michèle DUJANY

Le Président de la section de Seine-Saint-Denis,
M. Jean-Baptiste WEPHRE

La secrétaire de séance,
Mme Nathalie CHAUPRADE

